



Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage
RAPPORT D'ACTIVITE SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Table des matières

Points principaux.....	2
1. Investigations	2
2. Opérations	2
3. Légal	3
4. Média	6
5. Management.....	8
6. Relations extérieures	8
Conclusion	9



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du PALF et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Points principaux

Le mois de **Septembre 2023** a été marqué par les points principaux ci-après :

- ✓ 13 missions menées
- ✓ 02 opérations effectuées
- ✓ Recrutement d'investigateurs et juriste en cours
- ✓ Rencontre avec des partenaires de PALF à Brazzaville, Pointe Noire et Owando...etc

1. Investigations

Au cours de ce mois, 13 missions de terrain ont été menées principalement dans les départements de la Cuvette, Lekoumou, de Pointe-Noire, Niari, et Bouenza.

Indicateurs :

Nombre d'investigations menées	13
Investigations ayant abouti à une opération	02

2. Opérations

Indicateurs

Nombre d'opérations ce mois	02
Nombre de trafiquants ré arrêtés	00
Nombre de trafiquants arrêtés	06
Nombre de trafiquants relaxés	00
Nombre de trafiquants en fuite	02

Détails des opérations

Deux opérations ont eu lieu en ce mois de septembre dans les villes de Pointe-Noire et Owando :

1ere opération : Deux présumés trafiquants interpellés à Pointe Noire avec une peau de Panthère

Une opération a eu lieu le Samedi 02 Septembre 2023 à Pointe Noire où deux trafiquants dont un militaire, adjudant de la marine nationale ont été appréhendés en flagrant délit de vente d'une peau de Panthère. La peau ayant fait l'objet de leur arrestation, appartiendrait au militaire, qui l'aurait transporté de son village Mbokaye à Pointe Noire.

L'arrestation du militaire n'a pas du tout été facile car il a opposé une résistance aux gendarmes mais a été finalement maîtrisé par les gendarmes. Ils ont tous deux été transportés à la gendarmerie pour la suite de la procédure.



Deux personnes
interpellées avec la
Peau



Peau de Panthère saisie

2^e opération : Quatre présumés trafiquants arrêtés à Owando et Mbomo avec 27,66 kg, soit deux pointes d'ivoire sectionnées en 10 morceaux.

Le Samedi 16 Septembre 2023, grâce à l'appui technique du PALF, une opération a eu lieu à Owando, dans la cuvette où un trafiquant a été appréhendé en flagrant délit de vente d'une pointe d'ivoire par une équipe conjointe des agents de la DDEF et des éléments de la gendarmerie.

Lors de son interrogatoire, Il a révélé qu'il n'était pas le propriétaire des ivoires et que les ivoires appartiendraient à une dame très connue vivant à Mbomo dans le Département de la Cuvette-Ouest. Le commandant de la gendarmerie d'Owando a alors pris contact avec la gendarmerie de Mbomo. Ceci a abouti à l'arrestation, les jours suivants, d'une dame et de deux autres personnes avec une pointe d'ivoire et d'un fusil de calibre 12 servant à l'abattage de l'éléphant. Au final, 4 personnes ont été gardées à vue dans cette affaire pour la suite de la procédure



Les quatre personnes interpellées



L'ivoire et l'arme saisis

3. Légal

- Six (06) missions ont été effectuées par les juristes sur toute l'étendue du territoire national au cours du mois de Septembre. Pendant ces missions, les juristes ont fait le suivi juridique des différentes affaires devant les cours et tribunaux de la République, les visites géôles et ont appuyés les autorités à compétences générale et spéciale aux opérations d'arrestation des trafiquants des produits fauniques.

- Cinq audiences sur quatre affaires ont fait l'objet d'un suivi juridique par les juristes PALF devant les TGI de Pointe-Noire, Owando, de Sibiti et la Cour d'appel de Dolisie.
- Le MEF compte en ce mois, « dix-neuf (19) » détenus dans les différentes maisons d'arrêt de la République.

Indicateurs

<p>Nombre de suivis d'audience</p>	<p>05</p> <p>-2 au TGI de Pointe-Noire : Deux individus pour détention, complicité de circulation et commercialisations d'un trophée d'une espèce animale intégralement protégée (une peau de panthère)</p> <p>-01 au TGI de Sibiti : Un individu interpellé pour détention, circulation et tentative de commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée (deux (02) pointes d'ivoire sectionnées en quatre (04) morceaux)</p> <p>-01 au C.A de Dolisie : Un individu interpellé pour détention et circulation illégale d'espèces animales intégralement protégée (un mandrill et deux perroquets gris du Gabon),</p> <p>-01 au TGI d'Owando : Quatre sujets congolais interpellé pour détention, circulation et tentative de commercialisation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée (deux pointes d'ivoire sectionnées en dix (10) morceaux)</p>
<p>Affaire : décisions rendues au 1^{er} degré</p>	<p>00 (Pas de décision)</p>
<p>Affaire : décisions rendues au 2^{ème} degré</p>	<p>00 (Pas de décision)</p>
<p>Affaires en appel et à la Cour Suprême</p>	<p>17</p> <ul style="list-style-type: none"> - 06 à la Cour d'Appel de Brazzaville - 02 à la Cour d'Appel de Pointe-Noire - 06 à la Cour d'Appel de Dolisie - 02 à la Cour d'Appel d'Owando - 01 à la Cour Suprême de Brazzaville
	<p>19</p>

Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci	<ul style="list-style-type: none"> - 02 à Brazzaville - 05 à Dolisie - 05 à Pointe-Noire - 06 à Owando - 01 à Sibiti
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	<p>73</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 à Pointe-Noire (1^{er} degré) - 08 à Pointe-Noire (2^{ème} degré) - 10 à Brazzaville (1^{er} degré) - 10 à Brazzaville (2^{ème} degré) - 04 à Brazzaville (Cour Suprême) - 01 à Owando (1^{er} degré) - 03 à Owando (2^{ème} degré) - 10 à Dolisie (1^{er} degré) - 12 à Dolisie (2^{ème} degré) - 02 à Madingou (1^{er} degré) - 02 à Sibiti (1^{er} degré).

SUIVI JURIDIQUE DES AFFAIRES

Affaire OKEMBA MBONZO Cyr Eustache et consorts : Interpellés le 02 Septembre 2023 à Pointe-Noire en flagrant délit de détention, complicité de circulation et commercialisations d'un trophée d'une espèce animale intégralement protégée (peau de panthère). Présentés devant le parquet le 06 Septembre 2023, l'affaire a été prise en citation directe. Le procureur a requis la comparution libre des prévenus à l'audience du 12 Septembre 2023 devant la première chambre correctionnelle du TGI de Pointe Noire. Cette audience n'a pas eu lieu en raison des obsèques d'un avocat et a été renvoyée à l'audience du 19 Septembre 2023. A cette audience, le tribunal ayant constaté que le prévenu OKEMBA MBONZO Cyr était habillé en tenue militaire, a renvoyé l'affaire en date du 03 Octobre 2023 et, lui a instruit fermement d'être en civil à la prochaine audience.

Affaire KAYA Christine : Interpellée le 28 juillet 2022 à Makabana pour détention et circulation illégale d'espèces animales intégralement protégée (un mandrill et deux perroquets gris du Gabon). Une audience a fait l'objet d'un suivi à la Cour d'appel de Dolisie le 21 Septembre 2023 par les juristes. A cause de la session criminelle, le dossier a été renvoyé en bloc au 05 Octobre 2023.

Affaire BAYIDIKAMIO Darniche : Interpellé ce 25 janvier 2023 à Sibiti en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation de deux (02) pointes d'ivoire sectionnées en six (06) morceaux, une audience a fait l'objet d'un suivi les juristes PALF le 29 septembre. A cette audience, l'avocat de la partie civile étant empêché, a formé une correspondance au président du Tribunal sollicitant le renvoi du dossier. L'avocat de défense de son côté a saisi l'opportunité de formuler une demande de mise en liberté provisoire qui sera statué par le Tribunal à l'audience du 05 Octobre prochain.

Affaire NDOLI Stevy et consorts : Interpellés le 16, 17 et 18 Septembre 2023 à OWANDO et à MBOMO pour détention, circulation et commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée (02 pointes d'ivoire sectionnées en 05 morceaux chacune et pesant 27,736 kg). Quatre prévenus ont été présentés devant le Procureur et placés sous mandat de dépôt le 27 septembre alors que l'une d'entre eux a été élargie le 26 par les Officiers de Police Judiciaire pour faute d'éléments matériels sur sa culpabilité. Prise en citation directe, la première audience

concernant cette affaire a eu lieu le 28 Septembre 2023 au cours de laquelle, il y a eu instruction, plaidoiries et réquisitions du Ministère public. A cet effet, le dossier a été mis en délibéré pour décision être rendu le 19 octobre.

4. Média

Indicateurs

Nombre de pièces médiatiques totales :			28
Pièces télévision	Pièces radio	Pièces internet	Pièces presse « papier »
03	00	21	04

Au cours de ce mois de septembre 2023, c'est un total de vingt-huit (**28**) pièces médiatiques qui ont été produites. Elles ont été publiées dans les différents organes de presse soit :

- **04** dans la presse écrite : « La Semaine Africaine » et « Les Dépêches de Brazzaville »;
- **21** sur les web sites : groupecongomedias.com, polelepolelecongo.com, panoramik-actu.com, tribune-eco.cg, nca-tv.com, mayebisnews.com, firstmediac.com, reporter242news.over-blog.com, aifa.nhorlabs.com et www.adiac-congo.com.

Ces pièces ont été diffusées et rediffusées à la chaîne nationale :

- **03** pièces sur Télé Congo, diffusées et rediffusées non seulement en français mais aussi dans les deux langues nationales, à savoir en kituba et en lingala.

Toutes ces pièces médiatiques ont porté sur :

- l'arrestation à Owando et Mbomo de quatre présumés trafiquants d'ivoire
- l'arrestation à Pointe Noire de deux présumés trafiquants d'une peau de panthère.

Les publications, diffusions et rediffusions de ces pièces ont eu pour objectif principal, de dissuader des potentiels trafiquants et aussi d'informer le public des lois en vigueur portant régime sur la protection de la faune en République du Congo.

La presse en images

Article sur le site nca.tv, sujet : interpellation de deux présumés trafiquants d'une peau de panthère à Pointe Noire.

5. Management

Indicateurs

Nombre de juristes en test	0
Nombre de responsables media en test	0
Nombre d'enquêteurs en test	1
Nombre d'assistants admin et financiers en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc....)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

- Nous avons beaucoup travaillé ce mois-ci sur les procédures afin de relever le niveau de tous les départements.
- Un seul volontaire investigateur est en test pour l'instant. Nous œuvrons pour le recrutement d'autres investigateurs.
- Nous travaillons activement aussi pour augmenter l'effectif des enquêteurs.
- Le chef Comptable et administratif jouit de ses congés et reprendra le service le 8 Novembre 2023
- Le responsable des investigations à participer à une séance d'échanges organisée par l'Unité de Coordination Centrale (CCU) le 26 Septembre 2023

Recrutement et tests pour le mois de Septembre 2023

Postes / Candidatures	INVESTIGATEURS	JURISTES	CHARGE MEDIA	Responsable Administratif et Financier	Assistant Administratif et Financier	TOTAL
RECUS	-	-	-	-	-	-
INTERVIEWES	-	-	-	-	-	-
TESTES	1	-	-	-	-	1

Nous travaillons pour le recrutement de nouveaux enquêteurs pour renforcer le département enquête.

6. Relations extérieures

Indicateurs

Nombre de rencontres		07	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration sur affaire/formation en cours
04	0	0	03

Plusieurs rencontres, échanges téléphoniques et par mail ont été effectués par la coordination et les juristes au cours de ce mois à savoir :

- Echange avec le Directeur de cabinet du ministère de la Justice
- Echange avec l'Institut Jane Godell

- Echange avec Madame Séverine de l'Union européenne
- Echange avec le Directeur Départemental des Eaux et Forêts de Pointe Noire
- Echange avec le Directeur Départemental des Eaux et forêts de Pool
- Rencontre avec M. Boniface MATINGOU, Directeur du Parc Zoologique et Botanique de Brazzaville
- Rencontre et échanges avec la Directrice Départementale des Eaux et Forêts d'Owando
- Rencontre avec le Commandant de la Région de Gendarmerie d'Owando et son Adjoint,
- Rencontre et échanges avec Messieurs Antoine Justin EYEBE, senior advisor et le Program Management Specialist, Mario MONDELE

Conclusion

L'équipe a travaillé sans relâche au cours de ce mois - ci et a favorisé deux opérations d'arrestations de présumés trafiquants de peau de panthère et des Ivoires d'éléphant. Nous continuerons de travailler d'œuvrer pour de nouveaux recrutements au profit du département enquête